

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N° 5-1
	INTITULE DU POSTE	<u>Directeur en école d' « Enseignement des Disciplines Intégré en Langue » (Programme EDIL)</u>
	PLACE DU POSTE	Poste de direction en école maternelle et/ou élémentaire inscrite dans le programme EDIL.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	<p>Le programme EDIL vise à développer « l'enseignement de disciplines intégré en langues ». L'objectif est de mettre progressivement en œuvre et de pérenniser l'enseignement à parité horaire dans les écoles inscrites dans le programme.</p> <p>Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription, le directeur d'une école EDIL exerce ses responsabilités de pilotage pédagogique, de fonctionnement de l'école et de relations avec les parents et les partenaires de l'école en conformité avec le décret n°89-122 du 24 février 1989.</p> <p>En lien avec l'inspecteur de l'Education nationale chargé de mission pour les langues :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Il anime des réunions, des groupes de travail avec l'équipe pédagogique de l'école, le cas échéant en lien avec le collège, et avec les partenaires associés, pour la mise en œuvre de l'enseignement des disciplines intégré en langue. -Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et de l'enseignement des disciplines intégré en langue. -Il apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les enseignements en langue et les différents dispositifs d'aide. -Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves en langue et dans les disciplines non linguistiques (DNL).
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> -Assurer l'ensemble des missions en conformité avec la circulaire n°2014-163 du 1^{er} décembre 2014 relative au référentiel métier des directeurs d'école. -Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec le programme EDIL -Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service du projet d'enseignement en langues étrangères. -Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de l'école. -Coordonner et piloter le projet d'école, notamment dans son volet linguistique et d'enseignement des disciplines intégré en langue. -Mutualiser et valoriser les compétences linguistiques et didactiques (DNL) de tous les enseignants de l'école. -Impliquer les familles dans le projet : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles. -Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école et du Réseau d'écoles EDIL -Apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les enseignements en langue et les différents dispositifs d'aide. -Participer activement aux travaux des instances école-collège pour les enseignements en langue et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> -Maîtriser les connaissances et compétences du métier de directeur conformément au référentiel métier du directeur d'école. -Disposer d'un bon niveau de maîtrise en langue dans le cadre européen commun de référence pour les langues. -Disposer de bonnes connaissances sur l'enseignement de la langue, les enseignements en langue (CLIL/EMILE), les textes officiels, les prescriptions, les recommandations... - Maîtriser les ressources numériques dans les différents aspects de l'enseignement de la langue et en langue.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	L'enseignant devra avoir exercé la fonction de directeur et/ou être inscrit sur la liste d'aptitude de directeurs d'école selon la réglementation en vigueur. Il devra être inscrit sur la liste d'aptitude EDIL. L'obtention de la certification complémentaire DNL ou, à défaut, l'engagement à se présenter à cette épreuve de certification est vivement souhaitée.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Nomination à titre définitif.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature (Modèle en annexe de la circulaire mouvement) avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 20 mars 2020. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	CONTACT	Cellule Langues Vivantes – Séverine Roux – severine.roux@ac-aix-marseille.fr